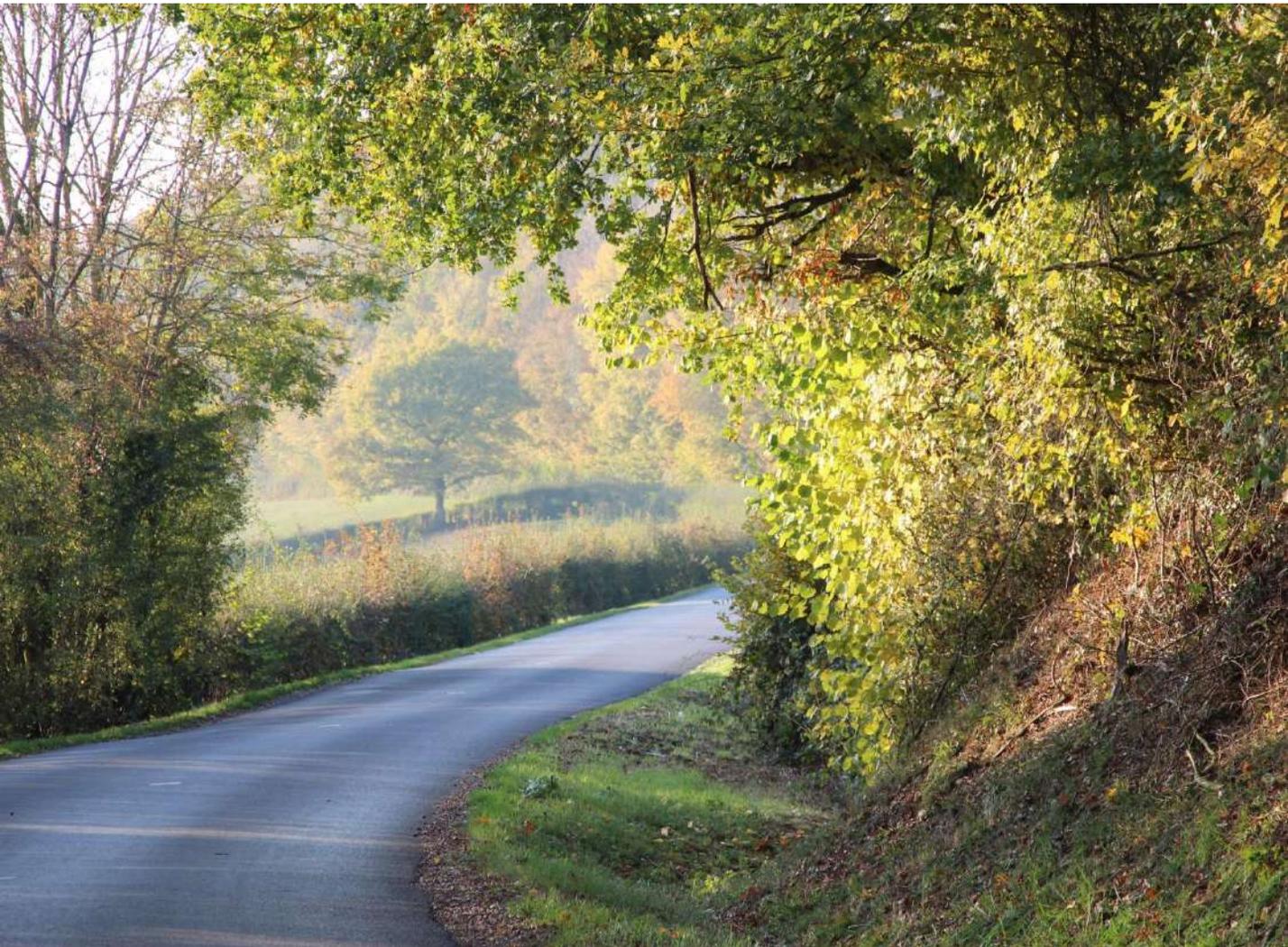


# *ORIGNY EN THIERACHE*



*BULLETIN 42*

*NOVEMBRE*

*2018*



## Le mot du maire

L'année 2018 arrive à son terme avec tous les rendez-vous rituels qui vont se dérouler en décembre et se termineront le 20 janvier avec la traditionnelle cérémonie des vœux du maire à la population.

Le 1<sup>er</sup> décembre le CPI d'Origny en Thiérache a eu l'honneur d'inaugurer son nouveau centre situé rue des Coutures. Nos sapeurs pompiers volontaires pourront enfin profiter d'une structure moderne réunissant les conditions optimales pour effectuer leurs multiples missions. Bientôt le centre de première intervention sera identifié grâce à une enseigne, généreusement offerte par le dirigeant de l'entreprise Néon Judex, Damien Meurice, ayant lui-même fait partie du groupe des pompiers auriniens.



Nous souhaitons la bienvenue au Docteur Belkacémi, successeur du Docteur Morlet depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier. C'est un vrai soulagement pour Origny et les villages voisins, que d'avoir un nouveau médecin, évitant de rejoindre ainsi le triste sort des bassins de population voués à la désertification médicale.

Les employés communaux ont récupéré une benne complète de pneus au Hélien. Le dépôt sauvage de déchets relève d'une incivilité caractérisée. Faut-il rappeler une fois de plus qu'il est interdit de déposer, ou de déverser tout type de déchets sur la voie publique ? Peut-on accepter que quelques individus considèrent que le civisme, le respect des autres et de l'environnement ne les concernent pas ? Faut-il rappeler que sur le territoire de la Communauté de communes des 3 Rivières, nous bénéficions de collectes d'ordures ménagères régulières, et qu'une déchetterie implantée à Buire est au service des particuliers comme des artisans ?

2018 va céder sa place à une nouvelle année, je vous souhaite de faire la transition de la meilleure manière possible. J'ai une pensée pour celles et ceux qui ont quitté ce monde en 2018, et plus particulièrement pour le jeune Antoine Chary, tragiquement enlevé aux siens le 26 octobre dernier.



## Etat civil

### Naissances

07 juin 2018 : **Kenzo** de Florian LEFEBVRE et de Caroline CAGNARD

10 octobre 2018 **Axel** de Ghislain MEYER et de Catherine LENGRAND

25 novembre: **Géline** de Malik DERMIGNY et Julie DELAPORTE

**Rectification:** il nous faut corriger l'erreur commise dans la rubrique **mariage** du précédent bulletin où il s'agissait, le 3 mars 2018, du mariage de **Maxime REAL** et **Lyriange BILLARD**. Merci de leur compréhension.

### Décès

20 août : J Jean DEGUELDRE, 85 ans

05 septembre : Viviane CRAME veuve TOURNOY, 74 ans, maison de retraite

10 septembre : Michel VAIRON, 71 ans

1<sup>er</sup> octobre : Monique DUBOIS, 78 ans, maison de retraite

02 octobre : Léocadie RUCZINSKI, 94 ans, maison de retraite

16 octobre : Pierrette DIZY veuve DUVAL, 91 ans, maison de retraite

26 octobre : Antoine CHARY, 16 ans

29 octobre : Patrick TOPIN, 64 ans

27 novembre Henri FAES, 86 ans

## Compte rendu du conseil municipal du 7 septembre 2018

### Demande de subvention DETR - travaux de rénovation de l'école Primaire rue du Stade

Dans le cadre du programme d'investissement 2019, la commune souhaite procéder au remplacement de la porte d'entrée et de l'issue de secours, à la réfection des peintures intérieures des classes et des circulations, à l'installation de stores intérieurs pour protection solaire, au ravalement de la façade côté cour et du préau de l'école primaire située rue du stade.

Une déclaration préalable a été enregistrée et Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France a émis un avis favorable avec quelques prescriptions.

Les travaux sont estimés à 68 900,23 € HT soit 82 680,27 € et le plan de financement pourrait être le suivant :

Etat DETR	45% , soit	31 000 €
Conseil Départemental	25% , soit	17 225 €
Commune	30% + TVA , soit	34 455 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention de 45% au titre de la DETR, sur le montant HT de 68 900.23 €, et s'engage à réaliser ces travaux dans un délai de deux ans.

Il décide de solliciter également le département pour une subvention de 25% au titre du dispositif API (Aisne Partenariat Investissement, ex FDS) , sur le même montant.

### Communauté de Communes des 3 rivières Modification des statuts : compétence en matière de construction, aménagement et entretien de maisons de santé pluridisciplinaire

Par la présente délibération, le Conseil municipal de Origny en Thiérache est appelé à se prononcer sur la modification des statuts de la Communauté de communes des Trois-Rivières (CC3R) : compétence en matière de construction, aménagement et entretien de maisons de santé pluridisciplinaire.

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5211-17, L5211-20,

Vu les statuts de la Communauté de communes,

Vu la délibération N°28/CC/2018 du 29 juin 2018 de la CC3R proposant la modification de leurs statuts : compétence en matière de construction, aménagement et entretien de maisons de santé pluridisciplinaire.

Vu l'avis favorable de l'étude d'opportunité et de faisabilité élaborée par l'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecine Libérale avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France,

ADOpte les nouveaux des statuts de la CC3R.

### Demande de Subvention Aisne Partenariat Investissement pour la pose de 2 poteaux d'incendie

Pour répondre aux exigences du nouveau règlement départemental du service d'Incendie, Madame le Maire propose de faire poser deux nouveaux poteaux d'incendie, à l'angle de la rue du Blanc Fort et des Hurées et à l'angle de la RD 963 et de la ruelle Lacroix. Le total des devis qui ont été établis est de 7131.98 HT soit 8558.37 TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention Aisne Partenariat Investissement de 40% sur un montant subventionnable HT de 7131.98 € et s'engage à réaliser ces travaux dans un délai de deux ans.

### Devenir de la Licence IV appartenant à la Commune

Le Conseil Municipal décide que la licence IV appartenant à la Commune sera mise à disposition gratuitement.

## Compte rendu du conseil municipal du 23 novembre

### Chantier d'insertion à l'église du Chaudron

Madame Pinckers présente à l'assemblée la convention de partenariat qui sera établie entre la commune et l'association Quick Multi Services pour ce chantier.

Cette convention précise les engagements de l'association et de la commune pour les travaux de rénovation du mur intérieur nord de l'église, à savoir, grattage du plâtre et rejointoiement des briques. Elle définit les modalités techniques, juridiques et financières de l'intervention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

-décide de confier la mission de réhabilitation de ce petit patrimoine à L'Association,

-approuve le contenu de la convention de partenariat établie entre l'Association Quick Multi Services et la commune,

-autorise le Maire à signer cette convention pour les travaux cités ci-dessus et tout document s'y rapportant,  
-s'engage à fournir à l'équipe du chantier d'insertion le matériel et les matériaux dont elle aura besoin pour mener à bien cette action, ainsi qu'un local chauffé pour la pause déjeuner et des sanitaires,  
-et précise que le financement de cette opération, soit 2000€ pour les deux mois de l'intervention, est prévu au budget.

#### **Indemnité de Conseil et de confection de budget du Comptable Public**

Sur proposition du Maire, Le Conseil Municipal décide d'accorder une indemnité de conseil et de confection de budget à la gérante intérimaire du Centre des Finances Publiques d'Hirson.

#### **Vente de la parcelle ZS 49**

Madame le Maire rappelle que la Commune a fait l'acquisition de cette parcelle en 2007 pour y réaliser un lotissement. Le prix d'achat tous frais compris a été de 39 583.27 €  
Le projet de lotissement ne pouvant aboutir, cette terre a été louée par un bail rural à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Le locataire nous ayant fait part de sa décision de cesser son activité agricole le 31 décembre prochain, et donc de casser le bail, il y a lieu de se prononcer sur la destination à donner à ce terrain qui n'est plus nécessaire à la Commune et qui est donc libre à la vente au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de vendre cette parcelle de 4 ha au prix d'acquisition arrondi à 1€ le mètre carré, soit 40 000 €.

Madame le Maire est autorisée à signer l'acte de vente et tous documents nécessaires.

#### **Délibération Budgétaire Modificative EXERCICE 2018**

Sur proposition du Maire, Le Conseil Municipal décide de modifier comme suit les crédits ouverts pour l'exercice 2018 :

Dépenses de fonctionnement : article 739211 attribution de compensation, + 1000 €

Recettes de fonctionnement : article 752 Revenus des immeubles, + 1000 €

#### **Subvention Classe d'eau**

Sur proposition du Maire, Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2000 € à la coopérative scolaire pour aider à la réalisation d'une classe d'eau en début d'année 2019.

Les crédits sont suffisants sur l'exercice 2018 pour verser cette aide dès maintenant.

#### **Demande de Subvention Aisne Partenariat Investissement pour la pose de 2 bouches d'incendie**

Pour répondre aux exigences du nouveau règlement départemental du service d'Incendie, Madame le Maire propose de faire poser deux nouvelles bouches d'incendie, au croisement de la RD 963 et de la ruelle Lacroix, et dans la rue du blanc-fort.

Les devis nécessaires ont été demandés au service des eaux et le montant total est de 7064.26 TTC ou 5886.88 HT  
Après délibération, le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention Aisne Partenariat Investissement (API) de 40% sur le montant subventionnable HT ainsi qu'une subvention d'état, (DETR) de 40%..

Le plan de financement serait donc : Etat DETR 40%, soit 2354.75 €  
Conseil Départemental 40%, soit 2354.75 €  
commune, 20% + TVA, soit , 1177.38+1177.38 = 2354.76 €

### **Quelques dates importantes**

Vœux du maire et du conseil municipal :

Aux enseignants, salle du conseil, le mardi 18 décembre à 17h

Aux agents municipaux, salle du conseil, le vendredi 21 décembre à 18h,

Aux résidents auriniens de la maison de retraite, le vendredi 4 janvier 2019 à 10h 30

**A la population**, salle polyvalente, le **dimanche 20 janvier** 2019 à 10h 30

Marché de Noël des Amis de l'école le vendredi 21 décembre de 16h 30 à 21h.

Sortie au salon de l'agriculture organisée par le comité des fêtes le samedi 23 février 2019

Sortie à Azanne, village des vieux métiers, le dimanche 12 mai. Réservation au 06 25 31 26 79.

# Rentrée scolaire 2018



Petite et  
moyenne section  
avec Mme  
MATON



Moyenne et grande section  
avec Patricia MENESSE



CP avec Caroline MAARECHE



CE1 et CE2 avec Céline LOIZE

Après les inquiétudes du printemps sur la suppression d'une classe, c'est bien dans 6 classes que les quelques 130 élèves ont été accueillis en septembre. C'était aussi une rentrée toute particulière, comme annoncée dans le précédent bulletin, pour Céline Loize nouvellement nommée à Origny à qui nous réitérons nos vœux de bienvenue et de réussite.



CE2 et CM1 avec Sophie FERÉZ



CM1 et CM2 avec Pascal LECERF

Projets et animations réalisées ou prévues.

Une opération « nettoyons la nature » a été réalisée en septembre dans la commune.

Visite le 16 novembre de l'exposition sur la guerre 14-18 à Buire pour les élèves de Mme Férez et Mr Lecerf.

Piscine pour les enfants de CE1, CE2 et CM

Pour toutes les classes, projet « classe d'eau » pour une sensibilisation au respect, à la gestion et à l'utilisation de cette précieuse ressource, une belle occasion d'apprentissage de la citoyenneté. Dans ce cadre, Mme Loize projette un séjour d'une semaine à Merlieux, au centre permanent d'initiation à l'environnement. Des projets ont été déposés auprès de l'agence de l'eau pour une subvention de 700€ par classe.

Poursuite du travail sur les échanges intergénérationnels avec la classe de Mme Maareche ...

## Vie paroissiale

Le 10 octobre, les auriniens étaient invités, à l'initiative de Mr Moreau, à une rencontre autour de l'abbé Delattre. Une quinzaine de personnes ont répondu à cet appel. Objectif: rappeler les divers services d'église et dynamiser la communauté chrétienne. Proches ou aux marges de l'église, nombreux sont ceux qui vivent des temps forts en église (baptême, catéchèse, obsèques ..). Des chrétiens rendent possible ces accueils, cependant « La moisson est abondante mais les ouvriers sont peu nombreux » était la conclusion ...sous forme d'appel.



## Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918



Cette cérémonie du souvenir revêtait cette année une symbolique toute particulière en étant célébrée exactement 100 ans, jour pour jour, après le cessez le feu qu'avait sonné le premier, le caporal Sellier près de La Flamengrie.



La commune se souvenait, par la voix de Mr Michel de ses 72 auriniens morts pour le France. Puis, Madame Pinckers rendait hommage aux victimes de ces 4 années de guerre, tragédie pour la France mais sacrifice héroïque pour sauvegarder les valeurs de notre république. On sait que la paix signée cette année 1918 fut hélas éphémère. On a aussi la chance que la métropole française n'ait plus supporté de conflits depuis plus de 70 ans grâce, entre autre, à la construction européenne. C'est par l'attachement de la France à la paix et sur sa volonté de la garantir dans le cadre de l'Europe que se poursuivait le discours de Madame le Maire.



Merci une fois encore aux musiciens de l'harmonie qui malgré la pluie généreuse donnaient un peu de faste à cette cérémonie en particulier en offrant une belle Marseillaise reprise par de nombreux et courageux enfants de l'école. Merci également aux enfants de CE1-CE2 qui, à l'initiative de leur maitresse, Céline Loize, marquèrent cet événement par des dessins illustrant la guerre sur lesquels, la pluie, comme des larmes, ruisselait. Merci aussi aux sapeurs pompiers volontaires d'Origny et à Mr Duval qui en écho au caporal Sellier, faisait retentir au clairon le cessez le feu et la sonnerie aux morts.

### Un nouveau médecin à Origny

Comme disait Mme Pinckers qui le rencontrait fin octobre, « c'est une vraie chance pour la commune d'accueillir le docteur Djaou Belkacemi ». Après avoir exercé 15 ans en Kabylie, le docteur Belkacemi est arrivé en France il y a une vingtaine d'années. Il a passé 10 ans en hôpitaux dans des services de gériatrie en région parisienne puis 2 ans au Nouvion en Thiérache. Depuis 2 ans, il exerçait à l'hôpital de Guise en soin de suite et de réadaptation. Après de laborieuses démarches administratives, il a pu s'installer dans le cabinet du docteur Jean Luc Morlet parti en retraite. Le docteur Belkacemi se tient à la disposition des patients du lundi au vendredi voire le samedi matin sur rendez-vous (tel: 03 23 98 45 65). Nous lui souhaitons donc bienvenue et réussite professionnelle.



### Adieu Antoine

Dans chaque bulletin municipal, nous communiquons les noms des personnes décédées sur la période. La disparition brutale d'Antoine Chary à 16 ans a ému toute la population et nous voulions lui rendre un hommage tout particulier en assurant de notre soutien amical ses parents et sa sœur Louise profondément affectés.

Antoine a été scolarisé à l'école du village puis en collège à Vervins et au lycée d'Hirson. Il a marqué tous ses camarades et tous ses enseignants par sa gentillesse.



Passionné de football, il a fait profiter de ses qualités et talents plusieurs clubs en commençant par le SCO à Origny puis dernièrement celui de Fourmies; sur le terrain aussi, c'était un coéquipier remarquable.

Sa dernière passion était la musique cubaine autour de laquelle il rêvait son avenir professionnel. C'était « un amuseur public » disait son père, « l'enfant que souhaitent tous les parents ». Peut être de son sourire généreux amuse t-il les anges..

Merci Antoine et courage et espérance à tous tes proches.

## Fleurissement de la commune



Le 12 octobre, la municipalité recevait la vingtaine d'auriniens qui ont participé au concours des maisons fleuries. C'était une fois encore l'occasion de remercier ces vaillants jardiniers pour leur généreuse participation à l'embellissement de notre commune. Une attention toute particulière a été manifestée à Mme Ballin, qui, habitant l'ancienne route d'Hirson, entretient cette rue sur 200 m en désherbant et taillant les haies. Pour Mme Pinckers, cet acte civique méritait bien quelques fleurs.. C'est une nouvelle fois l'occasion

de rappeler que tous les habitants de la commune sont tenus d'entretenir les trottoirs devant leur habitation, qu'ils en soient propriétaires ou locataires. Mme Pinckers est revenue sur l'interdiction faite au commune, depuis début janvier, d'utiliser les produits chimiques pour désherber ce qui complique et augmente la charge de travail des employés communaux qu'elle a par ailleurs également remerciés pour leur investissement dans l'entretien et le fleurissement de la commune.

Top 5 du palmarès: Jacqueline Carlin, Bernadette Dufour, Françoise Hélin, Patrick Fallot et Isabelle Devin.

## Maison de retraite St Vincent de Paul

Le 16 septembre, l'harmonie municipale, pour sa rentrée, se produisait à la maison de retraite, comme elle le fait depuis de nombreuses années, pour le plus grand plaisir des nombreux résidents présents. Un programme varié sur le thème des traditions suisses et tyroliennes était proposé, souligné par les costumes revêtus par les élèves de l'école de musique qui étaient sollicités pour chanter dans quelques unes des pièces.

Si cette manifestation revêt un caractère exceptionnel, les actions proposées aux résidents ne manquent pas sous la houlette de Mme Besain, animatrice aidée du personnel et de nombreux bénévoles.

Une association s'est d'ailleurs créée, « Regain de bonheur » pour gérer dans de meilleures conditions les animations et interventions des bénévoles auprès des résidents ravis d'autant d'attention et de sollicitations.



## Travaux

### Salle de restauration scolaire

Après avoir réaménagé l'utilisation des salles de l'école, la grande salle qui jouxte la cuisine et la salle Parisot a été libérée. Elle est en cours de travaux pour être destinée à la restauration scolaire. Ce sont les employés communaux, en particuliers messieurs Harbonnier et Sanglier, qui assurent l'essentiel du travail. Une porte a été percée pour la relier à la cuisine. Le revêtement de sol est refait. Le plafond est abaissé pour faciliter le chauffage et garantir une meilleure insonorisation. Tout devrait être prêt pour accueillir les enfants à la rentrée de janvier 2019.

Il en résulte qu'une petite salle sera libérée et mise à la disposition de la commune et de ce fait aussi à celle des associations.



## Eglise du Chaudron

De nouveau, des travaux sont engagés dans l'église du Chaudron dans le cadre des chantiers d'insertion, en partenariat avec l'association Quick Multi Services. Le revêtement intérieur du mur nord, en mauvais plâtre se dégradait dangereusement. Il est donc abattu pour dégager les briques. Celui-ci sera alors nettoyé et les joints seront refaits. Comme pour les travaux extérieurs, ce chantier représente un coût modeste pour la commune limité à la fourniture des matériaux essentiellement soit environ 2000 €



## Inauguration de la nouvelle caserne des pompiers



Ce samedi 1<sup>er</sup> décembre avait été choisi pour procéder à l'inauguration de la nouvelle caserne d'Origny en Thiérache. Cette manifestation a réuni autour de Mme Pinckers et des conseillers municipaux tous les représentants politiques locaux accueillis d'abord par de nombreux « gilets jaunes » opportunistes mais bienveillants.

Après la revue du corps des sapeurs pompiers volontaires d'Origny et des gradés représentant les divers compagnies axonnaises et le SDIS, un hommage était rendu au caporal Michel Applincourt décédé en intervention le 5 novembre 1974.

Ensuite le rituel était respecté: le ruban était long mais il n'y avait qu'une paire de ciseaux dans la main experte de la sous-préfète Mme Sonia Hasni. Vint le temps des discours.

C'est alors Mme Pinckers qui intervint la première. Elle nous rappela, d'abord l'historique de la CPI d'Origny créée en 1945 mais véritablement opérationnelle en 1952 avec l'arrivée « d'Eugénie ». Quand cette pompe à bras fut détrônée par le premier véhicule motorisé, les pompiers s'installèrent dans le bâtiment communal, rue de La Fontaine, devenu avec les nouveaux équipements de moins en moins adapté.

C'est donc avec un grand plaisir que la commune et les pompiers auriniens accueillent ces locaux après 10 ans de patience depuis le début du projet... C'est dans de très bonnes conditions que nos sapeurs pompiers vont pouvoir continuer leur mission C'est au nom de son conseil et de la population que Mme Pinckers leur rend hommage en soulignant leur dévouement et leur engagement. Se succédèrent ensuite au pupitre le président de la CC3R, le président de l'assemblée départementale Mr Flicotteaux, Mr Bricout député et Mme Hasni. Tous bien sur vantèrent les mérites de nos pompiers volontaires pour le temps donné en apprentissage et intervention. Le premier insista sur les difficultés et la patience nécessaires pour aboutir sur ce dossier. Mr Flicotteaux souligna sa satisfaction de voir cette réalisation aboutie espérant, malgré les difficultés financières du département, conduire une autre réalisation à Watigny. Mr Bricout remarquait que, quels qu'en soient les canaux, le financement repose sur l'impôt mais cet impôt lui paraît nécessaire quand il s'agit de maintenir des services de proximité. Mme la sous-préfète rappelait que dans plus de 80% des interventions auxquelles nos pompiers participaient, il fallait.



« éteindre les feux de la douleur physique ou psychique... » dans les cas d'accidents de la route ou du quotidien

Pour terminer, c'est avec plaisir que Mr Damien Meurice annonçait offrir au corps des SPV d'Origny les panneaux et enseignes lumineuses qui orneront la caserne. Il en montrait par avance une maquette exhibée par le lieutenant Choquet touché par ce geste délicat et dont il remerciait chaleureusement l'entreprise Néon Judex.